

Le 14 mars 2012    INS C

**421            Loi sur le statut du corps enseignant (LSE) (Modification); lancement de la procédure de consultation**

Le Conseil-exécutif du canton de Berne, après avoir pris connaissance du projet de révision de la loi du 20 janvier 1993 sur le statut du corps enseignant (LSE; RSB 430.250), du rapport y afférent et de la liste des destinataires de la consultation, autorise la Direction de l'instruction publique à lancer la procédure de consultation suivante:



Objet:	Loi du 20 janvier 1993 sur le statut du corps enseignant (LSE) (Modification)
Début de la consultation:	03.04.2012
Délai de réponse:	11.07.2012

A la Direction de l'instruction publique

Certifié exact

Le chancelier: